



WEEK-END LIBRE MARSEILLE 27/29 SEPTEMBRE 2019 – TRANSPORT TGV

Des paysages envoûtants, entre terre et mer. Des spécialités gastronomiques étonnantes. Une ville historique et culturelle.

Le tarif comprend l'aller / retour en TGV en 2^{de} classe au départ de la gare d'Angers. Le dîner du samedi soir 3 plats + 1/4 de vin. Les 2 nuits en hôtel 3* dans le centre de Marseille et les petits déjeuners.

Le tarif ne comprend pas les repas du vendredi soir, samedi midi et dimanche midi.

Horaires indicatifs à ce jour :

Aller : ANGERS GARE départ le 27 septembre à 16 h 32 – Arrivée MARSEILLE St CHARLES 20 h 17

Retour : MARSEILLE St CHARLES départ 14 h 44 – Arrivée ANGERS 20 h 17

Tarif selon QF de 143 € à 229 € pour adultes et de 105 € à 167 € (enfants de – de 12 ans).

TARIFS

QF Quotient Familial	% de réduction	Tarif groupe de base adulte 287 €	Tarif enfant – 12 ans base enfant 209 €	Supplément chambre individuelle + 69 € tarif adulte
Plus de 1449	20 %	229	167	298
De 954 à 1449	40 %	172	125	241
0 à 953	50 %	143	105	212
Hors ASMA	0	287	209	356

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION MARSEILLE27/29 SEPTEMBRE 2019 :

1/ DEMANDEUR : NOM : Prénom :

2/ Coordonnées professionnelles : service : Tél : Courriel :

Si vous êtes retraité : indiquez votre service de fin d'activité :

3/ Coordonnées personnelles : Adresse complète :

.....

Téléphone Portable Personnel : Courriel maison :

4/ Les participants (y compris le demandeur) (**ECRIRE TRES LISIBLEMENT**)

NOM	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance

5/ Montant à calculer : Calculer votre QF (Quotient familial) puis le total à verser soit TOTAL :

QF = Revenu de référence / (12 x Nombre de parts)

ARRHES A VERSER avec cette pré-inscription : 30% du total soit :

Je règle la somme suivante : (TOTAL à payer x 30%) soit :€ en chèque bancaire à l'ordre de ASMA 49 (CHEQUES VACANCES ACCEPTEES). Le chèque d'acompte sera débité lors de la confirmation de l'inscription.

Le solde sera à régler 3 mois avant le départ.

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs ainsi que des conditions générales de vente ;

Date : Signature :

A retourner par courrier avant le 25 janvier dernier délai et exclusivement à : ASMA 49 Guy COCHELIN DDPP 49 Cité Administrative 49047 ANGERS cedex 01

A joindre au dossier :

Copie du dernier avis d'imposition 2018 des revenus 2017 (pour les QF 20 % 40 % et 50 %)

Votre règlement par chèque .

Ce bulletin est une pré inscription

*Votre inscription définitive vous sera confirmée en février. En cas de demandes supérieures à 40, la sélection sera faite en fonction des participations antérieures. **Priorité à ceux qui n'ont jamais participé et aux QF les plus bas, puis à ceux en liste d'attente. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte***

Renseignements complémentaires éventuels auprès de Guy COCHELIN.